



Est proscrite l'utilisation d'un stratagème pour identifier un salarié fautif

Jurisprudence publié le **24/09/2012**, vu **1000 fois**, Auteur : [L'actu essentielle social médical](#)

La Poste, pour identifier le responsable de l'ouverture intempestive de courriers, avait utilisé un stratagème consistant à introduire dans la tournée du facteur des lettres diffusant une **encre bleue** en cas d'**ouverture**.

La Cour de cassation **invalide** le licenciement de la salariée confondue, en énonçant que si l'employeur a le pouvoir de contrôler et de surveiller l'activité de son personnel pendant le temps de travail, il ne peut mettre en œuvre un dispositif de contrôle **clandestin** et à ce titre **déloyal**.

[Cass. soc., 4 juillet 2012, n° 11-30266](#)